

# **Formation professionnelle continue**

## **Admission en IFSI Rentrée 2025**

**Règlement session**



## Notice relative à l'inscription

L'inscription se réalise via le portail "My select".

Pour ce faire, cliquez sur le lien suivant : <https://myselect-lemans.epsilon-informatique.net/i/instituts-de-formation-ch-le-mans> puis cliquez sur "s'inscrire" et suivez les instructions afin de créer votre compte. Ensuite saisissez les informations nécessaires et cochez l'acceptation d'utilisation.

### Attention !

L'accès au portail My Select se fera à partir du **15 janvier 2025**.

**Le dossier complet** avec les documents demandés à télé verser doit être réalisé sur My select sauf pour l'envoi du chèque qui doit être adressé **par courrier uniquement** en lettre suivie à :

IFSI – CONCOURS 2025 194 AVENUE RUBILLARD – 72037 LE MANS CEDEX 9

**Avant le 26 février 2025, cachet de la poste faisant foi**

**Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté – Tout dossier incomplet sera refusé.**

*Un accusé de réception du dossier d'inscription est systématiquement adressé aux candidats.*

**Les documents à fournir listés ci-dessous :**

**Vous devrez télé verser :**

- 1 photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (Décret N° 2001-899 du 01/10/2001)
- 1 copie de tous les diplômes
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Les ou l'attestation(s) du ou des employeurs ou certificats de travail, ou les attestations pôle emploi (récapitulatif des périodes de travail et de situation) ou pièce(s) justifiant de 3 années de cotisation à un régime de sécurité sociale et attestations de formations continues. Les candidats peuvent obtenir leur relevé de carrière permettant de vérifier les trois ans de cotisations sociales en consultant l'adresse mail suivante : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/droit-parcours-pro/cotisation-carriere.html> lettre de motivation

**Vous devrez envoyer** par voie postale **avant le 26/02/2025 avant minuit**, en lettre suivie (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : IFSI – CONCOURS 2025- 194 avenue Rubillard 72037 LE MANS Cédex 9 :

Droits d'inscription : **130 € payable par chèque bancaire libellé à l'ordre de Régie IFSI-IFAS CH LE MANS** (avec indication nom et prénom du candidat au dos du chèque (non remboursable en cas de désistement).

L'IFSI du CH du Mans est rattaché au regroupement de conventionnement du bassin universitaire 53-72 qui comprend 5 autres instituts (PSSL LA FLECHE, EPSM ALLONNES, CRF LE MANS, CRF LAVAL, CH MAYENNE).

Attention vous candidatez pour l'IFSI du CH Le Mans, si le quota de 25 % dédié à la **FPC** est atteint, vous pouvez émettre deux autres choix d'IFSI pour augmenter vos chances d'intégrer un institut.

Dans ce cas, vous devez Inscrire sur papier libre vos choix par ordre de préférence (PSSL LA FLECHE, EPSM ALLONNES, CRF LE MANS, CRF LAVAL, CH MAYENNE) selon le modèle suivant :

1. IFSI CH LE MANS
2. ....
3. ....

Puis télé versez le document dans la rubrique "Pièces à déposer" ; "choix IFSI"